

Dispositif ITEP Métropole – Semi-internat



Le dispositif ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans (à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM) orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH).

Ces adolescents présentent des troubles psychologiques qui perturbent leur scolarisation, leur apprentissage et leur socialisation. Les actions menées auprès des jeunes sont centrées sur une démarche d'accès à l'autonomie : les notions de citoyenneté et de responsabilité animent la dynamique de travail.

Directrice : Christine BARRAS
Secrétariat des admissions : Catherine MARIEL – Tél : 03 20 47 73 12

Chef de service éducatif Semi-internat :
Abdelaziz EL YAGHMOURI

ZAC du Pré Catelan – 4 rue Delesalle 59110 La Madeleine
Tél : 03 20 47 73 12 / Fax : 03 20 47 73 54
Email : itep-metropole@lasauvegardedunord.fr

L'adolescence est le passage complexe dans le monde des adultes. C'est une période où le jeune construit son avenir. Il est amené à s'affirmer, à se prendre en main, à s'impliquer. Il devient « acteur » de ses choix et de son parcours.

Dans les différents services du dispositif ITEP Métropole, le jeune sera considéré comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet en fonction de ses propres difficultés et de ses possibilités. La notion de parcours du jeune à l'ITEP lui permet d'évoluer dans différents services selon ses besoins et difficultés.

Les équipes (éducateurs, enseignants, psychologues, psychiatres) mettent en oeuvre le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) avec le jeune et ses parents, à partir de 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Les objectifs d'accompagnement visent, à partir d'une dynamique de soins, à une meilleure insertion et inclusion scolaire, professionnelle, sociale du jeune.

LE SEMI INTERNAT (14-20 ans) 4 rue Delesalle



Le service accueille 14 jeunes garçons, en journée du lundi au vendredi (210 jours/an).

La construction d'un projet professionnel et social, avec le jeune et sa famille, détermine l'ensemble des actions mises en place. Toutes les activités sont pensées et organisées avec des partenaires extérieurs en collaboration avec les jeunes pour les préparer à l'autonomie. Le partenariat est systématiquement recherché pour que le jeune apprenne à identifier et aller chercher les éléments qui peuvent lui permettre un développement personnel. Les parents sont associés à chaque démarche et étape du projet et des

rencontres médiatisées sont proposées.

LE PROCESSUS D'ADMISSION

- Obtention d'une notification de la MDPH.
- Premier rendez-vous avec la direction de l'établissement.
- Renvoi du feuillet « réponse famille » sous 15 jours, afin de poursuivre le processus d'admission
 - En cas d'accord, dans un premier temps, le jeune et sa famille sont reçus par le médecin psychiatre, le psychologue et le chef de service. Pour l'internat et semi-internat, mise en place d'une période de découverte.
 - En cas de désaccord, le dossier du jeune est clôturé.

La Sauvegarde du Nord
 Centre Vauban - Immeuble Lille
 199/201 rue Colbert
 59045 Lille Cedex
 Tél : 03 20 06 77 50

ADDICTOLOGIE
 HANDICAP
 INCLUSION SOCIALE
 PROTECTION DE L'ENFANCE
 SANTÉ

GLOSSAIRE
 NOS NEWSLETTERS
 LES RECHERCHES
 RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET
 PUBLICATIONS

MENTIONS LÉGALES

